

Frais Annexes Eau
Commune de Peyrolles
Tarifs au 01/01/2023

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
FRAIS DE FERMETURE ET REOUVERTURE DU BRANCHEMENT (Article 23 du Règlement de Service)				
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,64	0,00	0,00	3,64
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	29,11	0,00	0,00	29,11
Fermeture de branchement	55,20	10,00	5,52	60,72
Réouverture de branchement	55,20	10,00	5,52	60,72
Intervention au lieu de livraison des eaux	55,20	10,00	5,52	60,72
Participation aux frais de rejets bancaires (par rejet)	6,07	10,00	0,61	6,68
INFRACTIONS AU REGLEMENT (Article 15-9 du Règlement de Service)				
Manœuvre sur branchement, compteur, installations pour desserte à la jauge, rupture de scellés	100,69	10,00	10,07	110,76
Utilisation de l'eau à d'autres fins que celle prévue à l'abonnement souscrit	202,59	10,00	20,26	222,85



Notre territoire est si précieux